



# REGALIS®



## CAPL Régulateur pour vergers de pommiers

### Comment l'utiliser ?



Regardez au niveau des jeunes pousses



Jeunes pousses comprises entre 3 et 5 cm

☒ Toujours intervenir en conditions poussantes : températures douces + humidité

☒ Réaliser 2 applications :

- 1 ère application dès 3 à 5 cms de longueur des nouvelles pousses (impératif)
- 2 ème application 3 à 4 semaines après.

☒ Dose : 1,25 kg/ha par application si volume d'eau jusqu'à 1000 l/ha.

0,125 kg/ha par application si volume d'eau supérieur à 1000 l/ha.

☒ Appliquer seul .

Respecter un délai de 3 jours avant d'appliquer des anti-russet (gibberellines) et ne pas mélanger avec les engrains foliaire à base de calcium.

☒ Utiliser un volume de bouillie compris entre 500 et 1000 l d'eau ha.

☒ Si pH de la bouillie supérieur à 7,5 et/ou eaux dures , ajouter un acidifiant ou un conditionneur d'eau homologué.

Pour toute précision : demandez conseil à votre technicien

#### Qu'est-ce que Régalis ® ?

- Autorisation de vente : 2110632
- Composition : 10% de prohexadione-calcium
- Conditionnement : bidon de 1kg
- Formulation : WG granulées dispersables
- Usages et doses autorisées sur pommier :
  - limitation de la croissance des organes aériens (25 g/hl)
  - Classement toxicologique : AQUA : Dangereux pour les organismes aquatiques
- Délai d'emploi avant récolte – DAR : 55 jours
- Distance par rapport au point d'eau : respecter une zone non-traitée (ZNT) de 5 mètres  
Non fixée, recommandation BASF Agro : 5 mètres(Cf. arrêté du JO 21/09/06)
- Délai de rentrée dans les parcelles : 6 heures  
(Cf. arrêté du JO 21/09/06)



BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45.

Retrouvez l'ensemble de nos informations Produits sur : [www.bASF-agro.com](http://www.bASF-agro.com) N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**